

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1971)

Rubrik: Relations avec les institutions internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société en voie de formation : En novembre, M. Gaillard s'est rendu à Bahrain, sur l'invitation de la Société nationale en voie de formation, afin d'examiner sur place les modalités de sa reconnaissance par le CICR, tant sur le plan des conditions formelles que sur celui des activités pratiques.

FONDS SHOKEN

Le 23 mars à Genève, la Commission paritaire du Fonds Shôken s'est réunie sous la présidence de M. Roger Gallopin, membre du CICR, et en présence de M. Hideo Kitahara, ambassadeur du Japon, ainsi que de M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, pour la cinquantième distribution des revenus du Fonds Shôken.

Les revenus distribués en 1971, se montent à 82 700 francs. Ils ont été répartis entre les cinq Sociétés nationales suivantes : Croix-Rouge du Guatemala, haïtienne, de l'Inde, indonésienne et malienne.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE

Journée mondiale de la Croix-Rouge : La Journée mondiale de la Croix-Rouge, qui a lieu chaque année le 8 mai, a été organisée, en 1971, par la Ligue ; elle avait pour thème : « La Croix-Rouge à toute heure sur la brèche ». Le CICR, pour sa part, a fourni deux contributions : un message de son président, M. Marcel A. Naville, et un article destiné aux Sociétés nationales sur les activités actuelles du CICR dans le double domaine des opérations et du développement du droit international humanitaire.

Relations avec les institutions internationales

En 1971, le délégué du CICR auprès des organisations internationales, M. A. Dominique Micheli, œuvrant en étroite collaboration avec le Département des principes et du droit et celui des opérations, a poursuivi ses contacts avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses agences spécialisées, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe.

En collaboration avec les membres de la Division juridique, M. Micheli a été amené à suivre la question du développement du droit international humanitaire, traitée au sein de l'ONU sous le titre « Respect des droits de l'homme en période de conflit armé ».

D'autres points, tels que celui dont s'occupe le Comité spécial de l'ONU chargé d'enquêter dans les territoires occupés par Israël, ou les problèmes raciaux et ceux de la décolonisation (Afrique australe) ont également retenu son attention et demandé à de nombreuses reprises des contacts personnels avec les responsables de ces questions à l'ONU.

Le problème de l'assistance en cas de catastrophe naturelle, sur lequel le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, à sa 26^e session, a proposé puis décidé la création d'un poste de coordinateur des secours, a fait l'objet de plusieurs consultations, tant avec les représentants de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qu'avec les délégations et les membres du Secrétariat de l'ONU s'intéressant à cette question.

Pendant la crise entre l'Inde et le Pakistan et surtout au moment du conflit armé entre ces deux pays, en décembre, M. Micheli, qui suivait alors les travaux de la 26^e session de l'Assemblée générale, s'est tenu en contact permanent, au niveau le plus élevé, avec le Secrétariat des Nations Unies, les représentants à New York des parties au conflit et les délégations de plusieurs états membres du Conseil de Sécurité. Il a rappelé l'importance que le CICR attachait à l'aspect humanitaire du conflit, et, en particulier, au respect des Conventions de Genève.

Dans le cadre de ses relations avec les organisations internationales, le CICR a participé aux réunions suivantes :

ONU et agences spécialisées

Le délégué du CICR auprès des organisations internationales et d'autres collaborateurs de la Division juridique et du Département des opérations ont suivi les travaux de la 27^e session de la Commission des droits de l'homme, qui s'est tenue à l'office des Nations Unies à Genève en mars.

Le 6 avril, à Genève également, le délégué auprès des organisations internationales a assisté à la séance inaugurale du 6^e Congrès météorologique mondial.

Le Conseil d'administration de l'UNICEF a tenu ses assises à Genève du 13 au 29 avril. Le président du CICR, M. Marcel A. Naville, y a prononcé une allocution à l'occasion du 25^e anniversaire de cette institution. M. Raymond Courvoisier, assistant spécial du

président et directeur du Département des opérations, le D^r Roland Marti, médecin-chef, et M. Micheli ont en outre représenté le CICR et suivi les travaux du Conseil d'administration de l'UNICEF lors de cette session.

Le délégué du CICR auprès des organisations internationales a suivi les travaux de la 50^e session du Conseil économique et social des Nations Unies, à New York, du 26 avril au 21 mai, et de la 51^e session que cette même institution a tenue à Genève du 5 au 30 juillet.

Du 4 au 21 mai, le D^r Marti a représenté le CICR à la 24^e Assemblée mondiale de l'Organisation mondiale de la Santé.

Du 4 au 13 octobre le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a tenu à Genève sa 22^e session. M. Raymond Courvoisier, assistant spécial du Président et directeur du Département des opérations, a assisté à la séance d'ouverture, alors que MM. Georg Hoffmann et Melchior Borsinger, respectivement délégués généraux pour l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord, étaient les observateurs du CICR.

Enfin, M. Micheli s'est rendu du 4 octobre au 21 décembre à New York, afin d'y suivre les travaux de la 26^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Organisations régionales

M. Micheli a représenté le CICR pendant la première partie de la 23^e session ordinaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, du 22 au 24 juin, alors que M. Laurent Marti, délégué, a participé à la seconde partie de la session, du 4 au 8 octobre.

Autres organisations

M. Louis Jaquinet a représenté le CICR en tant qu'observateur à la Conférence générale du Conseil international des Agences bénévoles (ICVA), qui s'est tenue à New York du 21 juin au 2 juillet.

Du 27 juin au 2 juillet à Bruxelles, le D^r Marti a assisté au XX^e Congrès International de Médecine et Pharmacie militaires, qui par la même occasion fêtait son cinquantenaire.

Du 1^{er} au 11 septembre, M. Borsinger a participé en tant qu'observateur à la 59^e Conférence de l'Union interparlementaire, à Paris.